



## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

### **PROCES VERBAL**

---

#### **SEANCE DU MARDI 21 NOVEMBRE 2023**

---

L'an deux mille vingt-trois, le 21 novembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jean-de-Niost, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, à 19 heures, sous la présidence de Madame Béatrice DALMAZ, présidente, suite aux convocations qui lui ont été adressées au moins trois jours francs avant la séance.

Date de la convocation : 13 novembre 2023

---

#### **PRESENTS (8)**

Mme Béatrice DALMAZ  
Mme Madeleine BEL  
Mme Sylvie CROST  
Mme Julie CUZIN-RAMBAUD  
Mme Anne DUROCHAT  
Mme Martine GUICHERD  
Mme Armelle RAVET  
M. Emmanuel RUBOD

#### **ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (2)**

M. Patrick PARPETTE qui donne pouvoir à Mme Béatrice DALMAZ  
M. Gilles TUDURI qui donne pouvoir à Mme Madeleine BEL

#### **ABSENTS EXCUSES (4)**

Mme Sylvie CAVAGNA  
M. André DUCROZET  
Mme Geneviève DURIS  
Mme Catherine PARPETTE

---

#### **SECRETAIRE DE SEANCE**

Mme Armelle RAVET

---

## **ORDRE DU JOUR**

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la présidente déclare la séance ouverte et rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2023.
2. Bilan de la vente de boudin du 4 novembre 2023
3. Préparation de la distribution des galettes aux aînés samedi 6 janvier 2024
4. Point sur le repas des aînés samedi 20 avril 2024
5. Délibération attribution d'une aide sociale à un administré
6. Informations et questions diverses

---

### **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2023**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des voix, soit 10 voix favorables.

---

### **2. BILAN DE LA VENTE DE BOUDIN DU SAMEDI NOVEMBRE 2023**

Un bilan positif. Les produits étaient de qualité, les sabodets et la tête roulée ont été tous vendus. Une certaine quantité de boudin est restée et, comme l'an dernier, une deuxième vente a eu lieu le lendemain, dimanche matin, sur la place de Vavres. La buvette a bien fonctionné également.

Le bilan financier laisse apparaître un bénéfice net de 1369,56 €.

Il est proposé de pérenniser un 2<sup>ème</sup> point de vente sur la place du village dès le samedi matin, si la météo le permet. Deux personnes seront dédiées au transfert et à la vente.

---

### **3. PREPARATION DE LA DISTRIBUTION DES GAULETTES AUX AINES SAMEDI 6 JANVIER 2024**

Sylvie CROST et Béatrice DALMAZ se chargent de demander un devis à la boulangerie de Saint-Jean-de-Niost, pour 150 petites galettes de taille identique (pour 2 personnes).

Pour la distribution, le rendez-vous est fixé à la mairie à 9h, afin de constituer les 8 équipes qui sillonneront le village toute la matinée.

---

### **4. POINT SUR LE REPAS DES AINES DU SAMEDI 20 AVRIL 2024**

Afin de varier le menu, de nouveaux traiteurs sont sollicités cette année :

- DURAFour Traiteur, de Sault-Brénaz

- CROST Philippe, de Loyettes
- BERTHET Artisan Traiteur, de Chatillon sur Chalaronne

Des devis ont été demandés.

Pour l'animation, un contact a été pris avec le groupe MADISON-DUO, composé d'un chanteur et d'une chanteuse, avec clavier et accordéon.

Le tarif pour l'après-midi est de 400 €.

Les membres du CCAS valident la proposition.

---

## **5. DELIBERATION ATTRIBUTION D'UNE AIDE SOCIALE A UN ADMINISTRÉ**

Madame Béatrice DALMAZ, présidente, expose au conseil d'administration le cas d'un administré qui rencontre des difficultés financières importantes.

Il est pris en charge par une assistante sociale qui lui a fait obtenir des droits afin de percevoir le RSA, et a entamé une procédure de mise sous curatelle renforcée en vue de sa mise sous protection.

L'assistante sociale a fait réaliser une expertise psychiatrique à l'administré dans le cadre de la procédure de mise sous curatelle. Elle sollicite la commune pour le paiement de la note d'honoraires de 160,00 € qui ne peut pas être prise en charge par celui-ci. Elle précise que la somme est disponible au budget du CCAS.

La délibération est adoptée à l'unanimité soit 10 voix favorables.

---

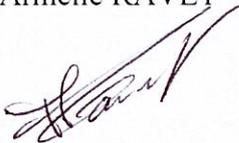
## **6. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Différents cas de personnes en difficulté sociale et/ou de santé sont évoqués.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Secrétaire de séance  
Armelle RAVET



Présidente du CCAS  
Béatrice DALMAZ

